



### PUBLIC

Toute personne étant amenée à conduire un chariot automoteur de manutention à conducteur accompagnant, de manière occasionnelle ou permanente

### PRÉ-REQUIS

Être reconnu apte par la médecine du travail, à la conduite d'engins automoteurs de manutention à conducteur accompagnant et Lire et comprendre le français.

### DURÉE

14h soit 1 jour de formation et 1 jour de test

### EFFECTIF

De 1 à 6 personnes

### VALIDATION

Remise d'une attestation individuelle de formation

### MOYENS ET METHODES

#### PEDAGOGIQUES :

Formation en salle (Diaporama, film, exercices, réflexion de groupe)  
Conduite et exercices sur les types de chariots concernés.

Afin d'effectuer la formation pratique en toutes règles de sécurité, chaque stagiaire doit avoir ces équipements de protection individuel nécessaire à son type d'activité (chaussures de sécurité, gants...)

### FORMATEURS

Formateur et testeurs qualifiés.

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

Acquérir les connaissances théoriques et le savoir-faire pratique nécessaires à la conduite en sécurité des chariots automoteurs de manutention à conducteur accompagnant des catégories concernées.

### PRESENTATION AUX TEST CACES®

Il sera impératif pour la présentation aux tests que le participant se présente avec :

- Une attestation de formation (si la formation a été réalisée par notre organisme nous fournirons cette attestation au testeur)
- Une pièce d'identité
- Une photo

La photo doit être apposée par l'Organisme testeur avant la remise ou l'expédition du certificat au titulaire ou à son employeur, un certificat CACES® ne peut être conforme que s'il comporte la photographie du titulaire.

Nous lui demanderons également de faire une attestation sur l'honneur indiquant que le testeur est une personne différente du formateur. (Document fourni par le testeur le jour du test).

### EVALUATIONS

Evaluation de l'atteinte des objectifs pour obtenir son CACES® R485 chariots de manutention à conducteur accompagnant :

- Contrôle des connaissances théoriques par questionnaire, suivant le référentiel CNAMTS R 485, réalisé par un testeur habilité

Pour être admis, le candidat doit obtenir un total de 70 points minimum sur 100. ET une note  $\geq$  à la moyenne pour chaque thème.

- Contrôle des connaissances pratiques par mise en situations, suivant le référentiel CNAMTS R 485, réalisé par un testeur habilité

Pour être admis, le candidat doit obtenir une note moyenne minimale de 70/100 ET Une note  $\geq$  à la moyenne pour chaque thème évalué ET Une note  $\geq$  0 pour chacun des points d'évaluation.

*En cas d'échec à l'un des 2 tests, vous avez 12 mois pour vous représenter sur la partie échouée.*

**Les personnes en situation de handicap sont invitées à contacter le référent Handicap**

**Site internet : [www.manmatformations.com](http://www.manmatformations.com)**

Siège : MAN-MAT Formations 58 avenue Georges Clemenceau - 94700 MAISONS ALFORT

Tél. : 06 50 34 62 41 - Courriel : [manmatformations@gmail.com](mailto:manmatformations@gmail.com)

N° TVA INTRACOMMUNAUTAIRE FR67825021264

SASU au capital de 500€ inscrite au RCS de Créteil

Code APE : 4752A-Organisme de formation 11940977594-SIRET : 82502126400015 - SIREN 825 021 264

## PROGRAMME DE LA FORMATION

### La conduite du chariot

- Le chariot et son conducteur
- L'autorisation de conduite
- Le CACES®

### Rôle et responsabilité des acteurs de prévention

- Au niveau de l'entreprise, local et national

### Les catégories de chariot

- Les différents chariots et leur descriptif

### Les équipements de charge et de sécurité du chariot

- Les portes-charges
- Les éléments de sécurité

### La plaque de charge

- Définition de la plaque de charge
- Les notions clefs
- Lecture d'une plaque de charge

### Les mesures de sécurité avant la conduite

- La tenue de sécurité au complet
- Les EPI obligatoires pour les caristes
- Les 4 étapes de la prise de poste
- Adéquation et droit de retrait

### Les règles de conduite en sécurité

- La sécurité liée au chariot et à l'environnement
- Les manœuvres de chariot
- Le code de la route appliqué aux chariots

### La signalisation

- Les panneaux
- Les matières dangereuses

### Exercices pratiques de positionnement et de manœuvres

- Circulation sur circuit
- Prise et pose d'une charge au sol
- Gerbage en pile et dans un palettier
- Chargement camion
- Manœuvre de sécurité

### La fin de poste

- L'arrêt en fin de travail
- L'entretien journalier du chariot
- L'inspection du chariot

Contrôle continu en cours de formation sous forme de questions/réponses, d'analyses de situations, d'exercices

### EXAMEN CACES®

Evaluation et validation :

Evaluation des connaissances. Evaluation du savoir-faire par mise en situation pratique.

## SCENARIO PEDAGOGIQUE R485

### SEQUENCE 1 – Durée : 10 min

Objectifs : Identifier les objectifs et étapes de la formation

Vérification du respect des prérequis  
Présentation du centre, de l'équipe Pédagogique et des moyens matériels  
Présentation de la formation  
Modalités pratiques  
Tour de table

### SEQUENCE 2– Durée : 6h50

Objectifs : Disposer des connaissances théoriques nécessaires à la conduite en sécurité des chariots automoteur de manutention à conducteur porté

#### Réglementation : connaissances générales

- Rôle et responsabilités du constructeur / de l'employeur / du conducteur
- Dispositif CACES® : formation, CACES® et autorisation de conduite
- Différents acteurs internes et externes en prévention des risques professionnels

#### Les principaux types de chariots - Les catégories de CACES®

- Caractéristiques et spécificités des différents types de chariots de manutention
- Catégories de CACES® correspondantes

#### Technologie des chariots de manutention

- Circuit hydraulique. Dispositifs de sécurité. Poste de conduite

#### Notions élémentaires de physique – Stabilité

##### Masse et position du centre de gravité des charges.

Conditions de stabilité et d'équilibre du chariot. Facteurs qui influencent la stabilité. Plaque de charge.

##### Risques liés à l'utilisation

- Principaux risques - Origine(s) et moyens de prévention associés. Effets de la conduite sous l'emprise de substances psychoactives. Risques liés à l'utilisation d'appareils pouvant générer un détournement de l'attention
- Transport et élévation de personnes : interdictions et applications autorisées

#### Vérifications d'usage

- Équipements de Protection Individuelle. Notice d'instructions du constructeur.
- Opérations de prise de poste. Que faire en cas d'anomalie ?
- Vérifications et opérations de maintenance de premier niveau

#### Exploitation des chariots

- Règles de conduite et de circulation : signalisation et plan de circulation, consignes générales de circulation, circulation sur la voie publique. Distances de freinage. Stationnement du chariot
- Pictogrammes de manutention et étiquettes de danger.
- Adéquation du chariot. Modes opératoires : prise de charges au sol, gerbage en pile, stockage en palettiers, chargement de véhicules
- Consignes en cas d'accident ou d'incendie.

#### Moyens pédagogiques et Techniques :

Salle équipée d'un ensemble multimédia Code du travail - Code pénal - Recommandations R485 -Code de la sécurité sociale - INRS - Définition de l'accident de travail - Vidéos

### SEQUENCE 3 – Durée : 7h00

Objectifs : Réaliser les vérifications et essais de prise de poste. Vérifier l'adéquation du chariot à l'opération envisagée. Circuler et réaliser les opérations de manutention en sécurité. Effectuer les opérations de fin de poste et de maintenance de 1<sup>er</sup> niveau. Rendre compte des difficultés et anomalies rencontrées.

#### Vérifications et essais de prise de poste

##### Conduite et manœuvres

- Accès en sécurité
- Circulation en marche avant, en marche arrière, en ligne droite et en courbe, à vide et en charge. Arrêt et stationnement en sécurité
- Vérification d'adéquation et suivant le type de chariot :
  - . Prise et dépose d'une charge au sol
  - . Gerbage et dégerbage de charges en pile
  - . Stockage et déstockage à tous les niveaux d'un palettier
  - . Chargement et déchargement d'un véhicule

##### Fin de poste - Opérations d'entretien quotidien - Maintenance

- Opérations d'entretien journalier
- Compte rendu des difficultés et anomalies rencontrées

#### Moyens pédagogiques et Techniques :

Gerbeurs et charges (VGP, ce, manuel d'utilisation et carnet d'entretien)

Hall de manutention

Ressources pédagogiques

### SEQUENCE 4 – Durée : 6h50

Objectifs : Vérifier par le passage d'un test théorique et pratique les acquis de la formation pour la conduite en sécurité des catégories concernés

Passage test CACES®

- Évaluation théorique
- Évaluation pratique

#### Moyens pédagogiques et Techniques :

Gerbeurs et charges (VGP, ce, manuel d'utilisation et carnet d'entretien)

Hall de manutention

Ressources pédagogiques

### SEQUENCE 5 – Durée : 0h10 min

Objectifs : Vérifier par le passage d'un test théorique et pratique les acquis de la formation pour la conduite en sécurité des catégories concernés

Bilan

Synthèse

Évaluation de satisfaction

La durée de validité des tests CACES® est de 5 années pendant lesquelles le titulaire peut utiliser tous les appareils de même catégorie, et ceci dans toutes les entreprises où il peut être employé.

Rappel : le CACES® ne dispense pas l'employeur de délivrer une autorisation de conduite au salarié.

Vous pouvez retrouver nos conditions générales de ventes sur notre site [www.manmatformations.com](http://www.manmatformations.com)

# LES DIFFERENTS TYPES DE « CHARIOT AUTOMOTEUR DE MANUTENTION A CONDUCTEUR ACCOMPAGNANT

CAT 1. Gerbeurs automoteurs à conducteur accompagnant  
1,2m < Hauteur de levée ≤ 2,50m

CAT 2. Gerbeurs automoteurs à conducteur accompagnant  
Hauteur de levée > 2,50m



Mât central



Mât télescopique double (ou triple)



Double fourche



Gerbeur à contrepoids



Bras de fourche recouvrants



Longerons encadrants

RS5109 : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 485 catégorie 1 : Gerbeurs automoteurs à conducteur accompagnant

Certificateur : CAISSE NATIONALE DE L'ASSURANCE MALADIE

Date de décision : 02-03-2020

RS5111 - ACTIVE

Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 485 catégorie 2 : Gerbeurs automoteurs à conducteur accompagnant d'hauteur de levée > 2,5 m

Certificateur : CAISSE NATIONALE DE L'ASSURANCE MALADIE

Date de décision : 02-03-2020



Vous pouvez retrouver nos conditions générales de ventes sur notre site [www.manmatformations.com](http://www.manmatformations.com)